

Vivre à Fontaine **LE MAG**

JUIN 2022

Des **festivités**
pour se retrouver !



**LIBERTÉ
ÉGALITÉ
ET BEAUCOUP
D'AIR FRAIS**



4 REMBOBINAGE

5 VIE PRATIQUE

- Carte d'identité et passeport : le vrai / faux
- Les horaires de bricolage et de jardinage

6•9 DOSSIER Budget 2022



10 VOUS AGISSEZ Interview croisée

11 UN VENT D'HISTOIRE avec le Général de Corta D'hier à aujourd'hui : La Montagne-La Grange



12•13 LES PTIT'S BOUTS

- Zoom sur la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse
- Les pauses méridiennes et le projet éducatif territorial
- L'Association des Parents d'Élèves
- Le projet des mercredis à venir

14 GRAND ANGLE L'éco-pâturage, ça nous gagne avec Le Champ des Possibles

15 LA PAROLE AUX ASSOS' Don du sang

DERNIÈRE MINUTE' Infos voirie

TRIBUNE POLITIQUE

16 L'AGENDA DES SORTIES

ÉDITO

“

**Le budget a été voté le 22 mars dernier.
Quels en sont les marqueurs forts ?**

Le détail des différents chiffres vous est présenté dans notre publication.

J'insisterai sur deux points : nous maintenons un programme d'investissements ambitieux avec, notamment, la rénovation de classes au groupe scolaire Simone Veil et le déplacement du silo à grains.

Comme je vous l'ai annoncé en janvier dernier, nous rendrons également le logis abbatial accessible grâce à une rampe et un élévateur.

Ces travaux sont menés avec un emprunt maîtrisé et sans augmentation d'impôts !

Mais, surtout, nous avons souhaité marquer un soutien aux associations. Après deux années de crise et la difficulté de reprendre certaines activités, nos associations méritent un accompagnement fort. Cela se traduit notamment par la mise à disposition gracieuse des salles, de matériels pour le bon fonctionnement au quotidien. Les élus ont aussi fait le choix d'augmenter la dotation globale des subventions de près de 9 %. Parce que les associations sont le cœur de la vie de Fontaine-le-Comte, parce qu'elles assurent la fonction essentielle du lien social et intergénérationnel, ce soutien est mérité !



Votre Maire,
Sylvie AUBERT

L'élection présidentielle vient d'avoir lieu. Quels enseignements en tirez-vous ?

Notre démocratie est fragilisée depuis plusieurs années. Nos concitoyens ont le sentiment, souvent légitime, d'une distance qui se creuse avec l'État et les décisions qui y sont prises.

Toutefois, je suis heureuse de constater que notre commune de Fontaine-le-Comte est attachée aux élections et cette participation citoyenne que nous avons connue lors de la présidentielle, plus forte qu'au national (81,11 % au premier tour et 78,05 % au second), en est la preuve.

Aujourd'hui, pour légitimer la décision politique et retrouver la confiance, beaucoup reste à faire et à construire ensemble.

Le Président élu doit s'attacher désormais à rassembler et aussi accompagner les communes. La récente crise sanitaire a démontré, s'il le fallait encore, la réactivité et l'engagement des maires et élus locaux auprès de leurs concitoyens. La commune et les élus de proximité, la démocratie « d'en bas » doivent être reconnus et plus accompagnés car c'est l'échelon de reconquête de la confiance.

Que se passera-t-il cet été à Fontaine ?

Après deux années de crise sanitaire, de distanciation, de nouveaux horizons s'ouvrent !
L'heure est aux retrouvailles !

Traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, marché des producteurs du 26 août, nous aurons également le plaisir d'accueillir, les 2 et 3 juillet, la 2^e édition du Relais pour la Vie de la Ligue contre le Cancer. Cette nouvelle édition sera l'occasion de nous mobiliser pour une cause nationale qui nous touche toutes et tous, de près ou de loin.

La fin de l'été sera aussi l'occasion de nous réunir avec un nouvel événement puisque Fontaine-le-Comte accueillera le festival des Prairies électroniques le 27 et 28 août !

Cet été sera sous le signe de la culture, des festivités, du partage et du plaisir de se retrouver ! ”

Directrice de la publication :
Sylvie AUBERT
Rédaction : Océane DI MASCIO
Service communication

Crédits photos :
Mairie de Fontaine-le-Comte,
Nicolas MAHU, les associations
de Fontaine-le-Comte, Pexels

Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17
www.sipap-oudin.fr



REEMBOBINAGE



CONFÉRENCE AVEC DAVID DJAIZ

Auteur de l'ouvrage
« Un nouveau
modèle français » –
Le mardi 1^{er} février
au Complexe des
Châtaigniers.



INAUGURATION DE LA VOIE CENTRALE BANALISÉE « CHAUCIDOU »

Le samedi 19 mars, en présence de Madame
la Maire, Sylvie AUBERT et de Madame la Présidente
de Grand Poitiers, Florence JARDIN, rue Jean Moulin
à Fontaine-le-Comte.



INAUGURATION DE L'EXPOSITION « C'EST ARRIVÉ DEMAIN »

en partenariat avec
Le Miroir de Poitiers et Les Beaux-Arts, école d'arts
plastiques de Grand Poitiers – Le samedi 12 février
au logis abbatial

RÉCEPTION DU CHANTIER DU NOUVEAU SKATE PARK DE LA COMMUNE

Le jeudi 24 mars,
rue du Stade à
Fontaine-le-Comte



ACCUEIL ET REMISE DES CARTES ÉLECTORALES AUX JEUNES ÉLECTEURS

qui ont été reçus le 26 mars dernier et qui
votaient cette année pour la première fois
– En présence de Madame la Maire et des élus
au sein de la mairie de Fontaine-le-Comte.



CONCOURS DE CHIMIE

à l'accueil de loisirs de la commune
pendant les vacances scolaires de
février.



VIE PRATIQUE



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

LE VRAI / FAUX
de Frédérique MENANTEAU,
en charge de l'urbanisme et
de l'État civil.

JE DOIS REFAIRE MA CARTE D'IDENTITÉ, JE FILE IMMÉDIATEMENT À LA MAIRIE DE FONTAINE-LE-COMTE

FAUX Depuis le 28 mars 2017, vous devez vous adresser uniquement aux mairies équipées d'une station biométrique sur le territoire national. Dans le département de la Vienne, seuls 20 sites sont catégorisés « guichet de dépôt ». Au plus près de Fontaine-le-Comte, vous pouvez vous rapprocher des mairies de Saint-Benoît, Poitiers, de la mairie annexe des Trois Cités à Poitiers, de Buxerolles, Lusignan et de Vouillé. Cependant, vous pouvez toujours venir à la mairie de Fontaine-le-Comte afin d'obtenir le formulaire cerfa n°12101*02 ainsi que ce listing.

Retrouvez la carte des mairies où effectuer une demande de CNI ou passeport sur le site de la préfecture de la Vienne :

<https://www.vienne.gouv.fr> > Accueil
> Démarches administratives > Carte d'identité.

JE PEUX ME RENDRE QUAND JE VEUX DANS N'IMPORTE QUELLE MAIRIE POUR DÉPOSER MON DOSSIER DE DEMANDE ?

FAUX Les dépôts de dossiers sont uniquement sur rendez-vous. Il vous faut au préalable appeler les mairies ou réserver un créneau directement sur leur site internet comme pour les mairies de Saint-Benoît et de Lusignan. Attention, les délais peuvent être longs, il faut compter entre 2 et 4 mois avant d'obtenir un RDV pour déposer le dossier et 1 à 2 mois de plus avant de pouvoir obtenir son passeport/CNI. Si vous devez partir à l'étranger, ne tardez pas !

<https://rendezvousonline.fr>
Vous connaissez ? Vous pourrez prendre rendez-vous en ligne auprès de certaines mairies et avoir un aperçu des délais.

JE PEUX FAIRE MA DEMANDE DE PASSEPORT/CNI EN LIGNE ?

VRAI Il y a deux possibilités, le dossier papier ou la pré-demande en ligne. Pour cela, vous devez vous rendre sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés : ants.gouv.fr. Il suffit alors de vous créer un compte et vous pourrez effectuer une pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité en ligne. Cette pré-demande remplace le formulaire cerfa n°12101*02. Vous serez guidé tout le long de la procédure. À l'issue de cette dernière, vous obtenez un n° de pré-demande et/ou le QR code. Conservez-le car vous devrez le présenter lors de votre rendez-vous en mairie. Attention la pré-demande réalisée en ligne est valable 6 mois. Vous devez finaliser votre demande avec un RDV en mairie dans ces 6 mois.

Consultez la chaîne Youtube de l'ANTS, vous trouverez un tutoriel qui revient sur les différentes étapes de la pré-demande en ligne de la carte nationale d'identité.



Les horaires de bricolage et de jardinage

La période estivale, c'est le retour des joies du jardin excepté quand les repas du dimanche en extérieur sont accompagnés par le bruit de la tondeuse du voisin...

En matière de nuisances sonores, la réglementation préfectorale précise que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > Du lundi au vendredi. De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- > Les samedis. De 9h à 12h et de 14h à 18h.
- > Les dimanches et jours fériés. De 10h à 12h.



Alors il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter à chacun de bons déjeuners sur l'herbe (même un peu haute) tout en profitant du calme de votre jardin.



1 • LES CHIFFRES CLÉS



5 106 533,59 €

Total du budget 2022

0%

d'augmentation
des impôts une
nouvelle fois

1 857 971,59 €

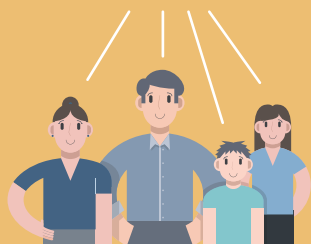
Section d'investissement

3 248 562,00 €

Section de fonctionnement

Nombre d'habitants fin 2021 :

3 988 habitants



Dette par habitant fin 2021 :

550 €



(moyenne de la strate : 852 €).
La dette par habitant reste bien inférieure
à celle de la moyenne de la strate.

Le montant du budget transféré à Grand Poitiers
pour ce qui concerne ses compétences (voirie, entretien
des accotements de voirie, éclairage public) :

210 685 €

**La section d'investissement**

comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une variation de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, constructions ou aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructures, acquisitions ou ventes de terrains, etc. Elle comprend également le remboursement en capital des emprunts en dépenses. La section d'investissement est financée par les subventions et participations reçues, par l'emprunt et par l'autofinancement.

**La section de fonctionnement**

regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges de personnel, charges courantes, intérêts d'emprunt, etc.). En recettes, la section de fonctionnement comprend les produits des services facturés par la collectivité (services périscolaires, locations de biens et de salles communales, concessions des cimetières, etc.), mais également les produits fiscaux et les dotations de l'État.

2 • ZOOM SUR LE BUDGET

369 466,45 €

IMMOBILIER ET ENTRETIEN

(Entretien et réparations des bâtiments communaux, fournitures d'entretien, nettoyage des locaux, énergies, taxes foncières, améliorations énergétiques et rénovation des bâtiments communaux).

827 417,55 €

CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

(Espaces verts, bois et forêts, gardiennage, cimetière, mobilier urbain, signalétique, aires de jeux, skate-park).

1 356 336,34 €

SERVICES ET FRAIS GÉNÉRAUX

(Services administratifs, services juridiques, assurances, frais postaux, logiciels, maintenance, fonctionnement des services, assemblée).

1 852 381,06 €

SCOLARITÉ ET PETITE ENFANCE

(Écoles, restauration scolaire, accueil de loisirs, services périscolaires, transport scolaire, crèche, Relais Petite Enfance).

21 197,69 €

ACTION SOCIALE (CCAS, aides PTZ).

149 703,63 €

CULTURE ET ANIMATIONS

(Associations, bibliothèque municipale, publications, communication, manifestations).

530 030,87 €

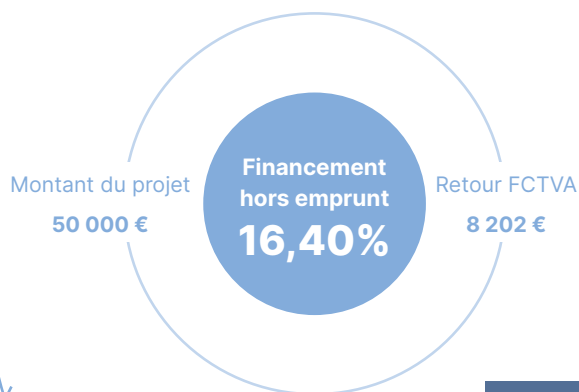
FINANCES

(Charges financières, opérations financières, services bancaires, dépenses imprévues, emprunts, opérations patrimoniales).



3 • ZOOM SUR LES NOUVEAUX PROJETS

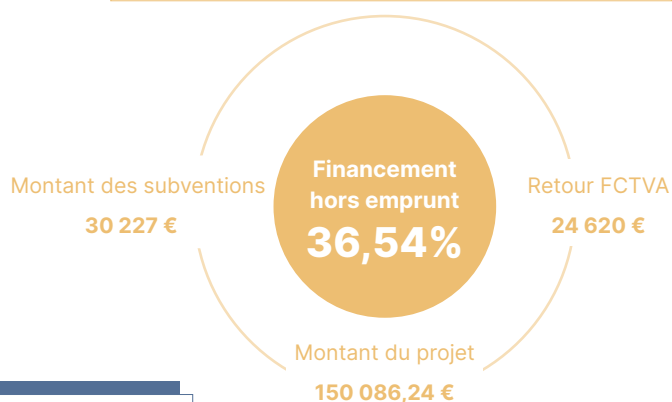
AIRES DE JEUX



Bonne nouvelle !

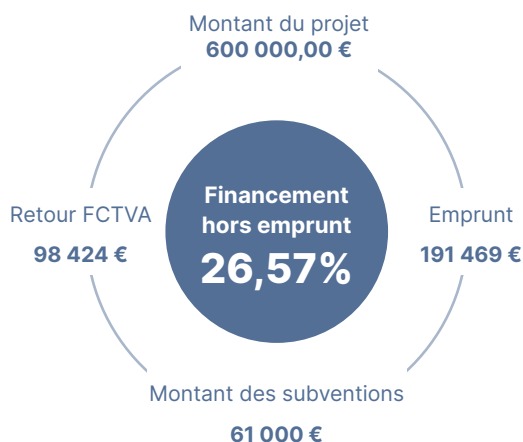
Fontaine-le-Comte n'oublie pas ses petits administrés de moins de 8 ans et en attendant de pouvoir pratiquer le skateboard mais aussi la trottinette, le roller et le VTT, deux aires de jeux vont être prochainement installées et accessibles jusqu'à 12 ans. La première sur le parc des Châtaigniers et une deuxième dans le quartier des Vignes. Cette dernière est le résultat des comités de quartiers et des demandes entendues par vos élus.

ACCESSIBILITÉ DU LOGIS ABBATIAL*



* Création d'une rampe PMR
+ Élévateur

ÉCOLES*



* Améliorations thermiques des écoles
+ Changement du silo à grains
+ Plan PPMS : sécurité
+ Plan numérique
+ Plan de restauration scolaire (changement d'équipement)
+ Changement plafond
+ Changement LED

4 • LES RECETTES

FONCTIONNEMENT (Hors opérations techniques)

Budget de 3 204 829€
dont :

1 866 900 €
de fiscalité

675 000 €
de dotations

302 800 €
de prestations de services

79 230 €
d'atténuation de charges

280 899 €
d'autres ressources et excédent de fonctionnement

INVESTISSEMENT (Hors opérations techniques)

Budget de 1 574 003€
dont :

80 000 €
d'excédent capitalisé

426 289 €
de subventions

745 566 €
de dotations, fonds divers et excédent d'investissement

25 000 €
de taxes d'urbanisme

105 679 €
de ventes de terrains

191 469 €
d'emprunt

5 • LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

▶ 122 136,20 €

TABEAU DES SUBVENTIONS 2022

Associations	Propositions d'attribution
ACCA - Asso communale chasse	400,00 €
ADS - Association départementale sécheresse 86	85,00 €
ACNSV - Association des commerçants non sédentaires de la Vienne	650,00 €
APE - association des parents d'élèves	400,00 €
Atelier de Fontaine	140,00 €
Au détour du chemin	300,00 €
Basket Club	1 300,00 €
Cabaret Hétéroclite	500,00 €
CEP gymnastique	500,00 €
Asso Gymnastique volontaire	500,00 €
Club de Volley	3 000,00 €
Créa Déco	150,00 €
CROFOLI - asso don du sang	300,00 €
Ecole de Karaté	700,00 €
Escal'Ado	50 000 €
Fontaine Bowling Club	500,00 €
Fontaine info l@n	500,00 €
Football Club de Fontaine-le-Comte	10 500,00 €
Foyer socio-éducatif	200,00 €
GIHP	500,00 €
Holly Jazz	350,00 €
Jeux d'aiguille	200,00 €
La boule Fontenoise	220,00 €
La Festive	280,00 €

TABEAU DES SUBVENTIONS 2022

Les amis de l'image	600,00 €
Les corps beaux de Fontaine	350,00 €
Les Gars'z'elles	1 000,00 €
Les gens du théâtre	1 000,00 €
Les lames de Fontaine	250,00 €
Ligue contre le cancer	150,00 €
Paintball Club 86	500,00 €
Studio Font'danza	1 400,00 €
Asso. Symphonie	4 711,20 €
Tennis sport club	1 600,00 €
TTACC 86	3 800,00 €
UFVGAC	200,00 €
Union sportive judo 86	7 000,00 €
Vaincre la mucoviscidose	1 000,00 €
Vélotaf Grand Poitiers	800,00 €
Vienne nature	300,00 €
Villa Fontanella	8 000,00 €
VTT Fontenois	150,00 €
APR 86	150,00 €
Coopérative scolaire	10 450,00 €
SPA	300,00 €
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	115 886,20 €
Cyno Club Pictave	150,00 €
Escal'Ado - Chantiers jeunes	2 100 €
Yoga Shanti	4 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	6 250,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	122 136,20 €

UN SOUTIEN RENFORCÉ ET RENOUVELÉ EN SORTIE DE CRISE SANITAIRE. **+8,78%**

6 • LE CCAS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18 070, 53 € de charges générales
(notamment l'organisation de deux manifestations :
Repas des Aînés et Jour de l'An Fontenois)

14 950 € de subvention et autres secours :
secours d'urgence, continuité des programmes d'aides tels
que Bourse au Permis, Bourse au BAFA, et versements de
subventions aux associations partenaires du CCAS (7 200 €)

Budget de
33 020 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

3 500 € de produits de services
(concessions cimetière et participations aux manifestations)

17 197,69 € de participation du budget principal

12 322,84 € d'excédent de fonctionnement

VOUS AGISSEZ



Interview croisée

Cécile et Jean-Paul, qui résident depuis près de 13 ans à Fontaine-le-Comte, ont accueilli chez eux trois femmes Ukrainiennes le 14 mars dernier. Nous les avons rencontrés il y a quelques semaines pour échanger sur cette expérience de vie partagée.

COMMENT AVEZ-VOUS PRIS LA DÉCISION D'ACCUEILLIR DES RÉFUGIÉS À VOTRE DOMICILE ?

C'est en consultant les chaînes d'informations que nous avons découvert l'actualité glaçante de ce qui venait de se produire en Ukraine et dure encore aujourd'hui. Il ne nous a pas fallu longtemps pour que cela nous apparaisse comme une évidence : nous devions agir. C'est alors que nous avons ouvert notre porte. Nous ne pouvions pas rester dans notre zone de confort. La maison, avec les chambres de nos enfants inoccupées, ne pouvait pas rester vide en sachant ce qui se passait. Membres actifs de l'association Ukraine Libre, c'est le 14 mars dernier que nous rencontrons pour la première fois Valentina, Svetlana et Valya qui se sont installées chez nous sans tarder. Les quotidiens de chacun en furent chamboulés. Passer de 2 à 5 personnes, du jour au lendemain, fut intense. Prendre les repas, cohabiter, partager les émotions, tant de bouleversements indispensables pour faire vivre la solidarité et l'entraide.

AUJOURD'HUI, COMMENT SE PASSE CETTE COHABITATION AVEC VALENTINA, SVETLANA ET VALYA ?

Lorsque l'article paraîtra, nous espérons que Valentina, Svetlana et Valya auront trouvé un nouvel hébergement et un semblant de vie « normale ». Pour l'heure, nous continuons d'échanger grâce aux applications mobiles. Nous avons entrepris les démarches administratives permettant d'acquérir leur titre de séjour ainsi qu'une protection sociale. Avec des coutumes alimentaires différentes, nous avons appris mutuellement à partager nos habitudes et à découvrir de nouvelles saveurs. Ces saveurs, qui dégageaient pour certaines un parfum de « comme à la maison », ont contribué à instaurer une sérénité ambiante.

VALENTINA, SVETLANA ET VALYA, VOUS ÊTES ARRIVÉES IL Y A PLUSIEURS SEMAINES MAINTENANT EN FRANCE, COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS ?

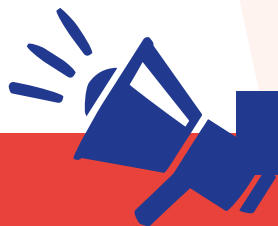
Nous nous sentons bien et sommes reconnaissantes de l'accueil qui nous a été accordé.

AVEZ-VOUS TROUVÉ À FONTAINE-LE-COMTE DES ACTIVITÉS POUR OCCUPER VOTRE TEMPS ET VOUS DIVERTIR ?

Oui, nous essayons malgré tout de nous sentir bien en profitant de cette terre d'accueil qu'est Fontaine-le-Comte. Nous avons pris le temps de faire des randonnées dans les bois de la ville et de faire des balades à vélo avec Cécile et Jean-Paul. Des voisins ont également proposé de nous enseigner la zumba et, d'autres encore, nous ont conviées à un match de basketball. Nous avons aussi proposé d'accompagner et d'aider Cécile, bénévole à la Banque Alimentaire, à l'antenne de Poitiers. Puis, Valya s'est rendue avec Jean-Paul à l'une de ses répétitions au sein de l'orchestre pour lequel il exerce en tant que musicien, une très belle expérience.

QU'AVEZ-VOUS DÉCOUVERT ICI, EN FRANCE, QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ DEPUIS VOTRE ARRIVÉE ?

La gentillesse des gens envers les Ukrainiens, les élans de solidarités qui nous ont permis de facilement nous intégrer en attendant des jours meilleurs.



POUR ALLER PLUS LOIN

Si, vous aussi, vous entreprenez des solidarités au niveau de votre quartier, contactez-nous pour en parler : oceane.di-mascio@fontaine-le-comte.fr

UN VENT D'HISTOIRE AVEC LE GÉNÉRAL DE CORTA

D'hier à aujourd'hui : La Montagne-La Grange

Au début des années 1860, Fontaine-le-Comte est une commune rurale comprenant un nombre important de petites fermes et deux grands ensembles agricoles : les Piliers et Chaumont ainsi que La Montagne-La Grange. Commune riveraine, Croutelle, du fait qu'elle est traversée par la route Paris-Bordeaux-Niort, est un bourg plus important disposant d'un relai de poste tenu par la famille Robin et d'une propriété importante, le château de la Mothe, acheté en 1903 par un important industriel auvergnat Joseph Laveissière qui emploie nombre d'habitants de la commune.

En 1879, Elise Robin épouse Joseph Leulier, dont le père Robin a été maire de Fontaine-le-Comte de 1862 à 1876. Il possédait des terres sur Fontaine-le-Comte. Ils eurent trois enfants et l'aîné, Marc Leulier, héritera des propriétés de La Grange et de La Montagne et des bois dont les Feuillants et la Marche. Certaines de ces terres avaient été achetées par les Robin à la famille de Monsabert, propriétaire du château et des terres de Chaumont. L'un de ses membres, le Père de Monsabert, moine bénédictin de Ligugé, érudit en histoire locale, fut curé de Fontaine-le-Comte et de Croutelle pendant plus de cinquante ans, avant de rejoindre son abbaye pour y terminer sa vie.

Marc Leulier épouse en 1911 Yvonne Laveissière, fille aînée de Joseph Laveissière. Ils eurent deux filles : Marie Madeleine qui épousa Maurice Astié et Anne Marie qui épousa Hubert de Corta. En 1961, Mme Astié hérita de son père du domaine agricole de La Grange et Mme de Corta de la propriété de La Montagne et des bois. Elle s'y installa d'abord en villégiature en 1963 avec sa famille puis, définitivement, à la retraite de son mari. M. de Corta l'agrandit ensuite par l'acquisition de deux maisons riveraines dont l'ancienne cure. Trois de ses enfants les habitent à ce jour.

Concernant les terres de La Grange et La Montagne, elles étaient alors exploitées par M. Raymond Sardet, qui fut maire de

Fontaine-le-Comte de 1959 à 1995. Elles furent reprises en 1970 par la famille Astié qui les exploite encore aujourd'hui. Jusqu'en 2004, elle a bénéficié de l'aide de M. et Mme Clément Sardet qui habitent à ce jour Fontaine-le-Comte. Jusqu'à cette date, nombre d'habitants du vieux bourg venaient chercher leur lait à la ferme.

Monsieur Sardet fut un maire dynamique qui a compris que la proximité de sa commune avec la capitale régionale, à l'époque Poitiers, serait un atout important pour faire de Fontaine-le-Comte une commune suburbaine. Pour cela, il faudrait attirer des habitants en leur donnant la possibilité de s'installer. Il fit le choix, dans un premier temps, d'axer le développement de sa commune entre Basse Fontaine et la route de Niort, de part et d'autre du ruisseau la Feuillante. Pour ce faire, il sollicita les familles Astié et de Corta pour céder à la commune des parcelles agricoles afin de disposer de terrains à bâtir. C'est ainsi que sur les terres au-dessus du Bois du Paris fut édifiée, en 1963, la première cité. Ce fut ensuite au tour de la terre au-dessus de Malakoff, entre le Bois de Valois et celui des Feuillants, puis aux terres de chaque côté de la rue de la Vallée, d'accueillir la mairie et la salle des fêtes.

Par la suite, la commune acquit le Bois des Feuillants, le Bois du Parc et la parcelle des Tessonnières pour y faire installer un nouveau cimetière.



Marc Leulier, Exposition Avicole,
Pierre-Richard Robin, Maire de Fontaine
1862-1876, père d'Elise Robin



Monsieur Raymond SARDET,
Maire de Fontaine-le-Comte de
1959 à 1995. Crédit photo : article
de la Nouvelle République du
29/09/2015

C'est ainsi que s'est déroulée, dans la seconde moitié du XX^e siècle, la première phase de l'urbanisation de Fontaine-le-Comte, et ce, grâce à la vision futuriste de son maire de l'époque M. Raymond Sardet. Etant territorialement limité sur cette partie sud, c'est ensuite la partie ouest de la commune qui est retenue et sur laquelle de nouveaux lotissements sont créés et se développent encore aujourd'hui.

Ce bref historique est une illustration d'un phénomène caractéristique de cette période dénoncé aujourd'hui par certains écologistes, à savoir la mutation de terres agricoles en terrains d'habitat. Jusque vers les années 1960, Fontaine-le-Comte était une commune rurale. Elle est devenue aujourd'hui une commune suburbaine, banlieue de Poitiers. Néanmoins, pour y conserver un certain caractère rural mais qui n'a plus rien d'agricole, elle entend demeurer une commune verte.

PAROLES D'ÉLU



« Ambitieuse pour la politique petite-enfance, enfance et jeunesse, la commune renforce depuis deux ans cette compétence. Le centre de loisirs est ainsi pleinement mobilisé pendant les vacances pour accueillir dans d'excellentes conditions les petits Fontenois.

Nos efforts sont aujourd'hui reconnus par la Caisse d'Allocations familiales (CAF) et la Protection maternelle et infantile (PMI), qui à la suite d'une visite de contrôle en avril dernier, déclare que « [...] les axes pédagogiques

portent sur l'épanouissement des enfants, leur accompagnement vers l'autonomie, leur socialisation, le respect de leurs rythmes et de leurs individualités, la sécurité. »

Dans les prochains mois, malgré un contexte budgétaire toujours plus contraint, nous allons poursuivre et renforcer notre politique en faveur des enfants et de leur épanouissement. »

Anthony LEVRAULT,
Adjoint petite-enfance, enfance et jeunesse

Les pauses méridiennes et le projet éducatif territorial



Depuis quelques mois, le service périscolaire a repris les activités du projet éducatif territorial (PEDT) et plusieurs intervenants ont pointé le bout de leur nez durant les pauses méridiennes.

Les joyeux petits bambins ont pu faire de la gym avec Guillaume BEAUPOUX, animateur au CEP Gymnastique. Plusieurs niveaux en ont bénéficié et en bénéficient encore notamment chez les maternelles.

Ensuite Bastien MINET, animateur BPJEPS, a proposé six cycles découvertes sportives répartis en six séances qui sont encore en cours de déroulement jusqu'à la fin de l'année pour plusieurs niveaux également.

L'association Lire et Faire Lire qui tend à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle propose aux enfants, tous les lundis, deux créneaux de lecture. L'association interviendra jusqu'à la fin de l'année.

Et, pour terminer, l'association Symphonie EMRI, propose un temps d'éveil musical évolutif et cela tous les lundis jusqu'à la fin de l'année.

A SAVOIR

Les interventions PEDT sont toujours proposées aux enfants et non imposées. L'idée est que tous les niveaux puissent bénéficier d'une activité.

Les encadrants ont eux aussi des règles d'encadrement à respecter afin de veiller au bon déroulement de leurs activités.





Le projet des mercredis à venir

Le patio du centre de loisirs gagne des couleurs. L'équipe de l'accueil de loisirs a pris la décision de le magnifier à la façon du "Yarn Bombing". Pour cela, un appel a été lancé à L'atelier PIC & PAF (couture et création) de Ludivine SENECHAUD afin de découvrir la couture tout en s'appropriant un espace extérieur.

Un projet à la fois individuel et collectif puisque chaque enfant aura la possibilité de créer sa propre décoration, qui par la suite sera assemblée aux autres pour devenir une création participative et unique, pour décorer le patio.



L'Association des Parents d'Élèves

Ces 2 années ont été fortement perturbées par un contexte sanitaire complexe, l'APE compte bien continuer à réunir petits et grands jusqu'à la fin de l'année !

Après les ventes de chocolats et de sapins pour les fêtes, un loto début avril, une bourse aux livres et une course parent-enfant en mai... cap sur la **Fête des Écoles le vendredi 24 juin** à partir de 16h !

Tout au long de l'année l'APE organise diverses actions et manifestations pour les enfants et leurs familles. A chaque rentrée, les fonds récoltés sont reversés aux écoles pour les soutenir dans leurs sorties et projets pédagogiques.



Contact :

fontainelecomteape@gmail.com

Mélanie El Hamel, Présidente : 06 85 26 97 48

Sébastien Borel, Trésorier : 06 74 11 85 54

Suivez-nous sur Facebook @apefontainelecomte

GRAND ANGLE



**LE CHAMP
DES POSSIBLES**

L'éco-pâturage, ça nous gagne avec Le Champ des Possibles



Entreprise du paysage spécialisée dans l'éco-pâturage et l'entretien des jardins au naturel, Le Champ des possibles propose une solution locale et écologique, favorable à la biodiversité pour l'entretien des espaces verts et des jardins. Créée en novembre 2019 par Maud Régnier, l'entreprise adhère aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et se situe à Poitiers.

Le Champ des possibles élève des moutons Landes de Bretagne. De petite taille et de toison colorée, ce mouton est doté d'une solide rusticité.

Entretenir la végétation en diminuant les pollutions, diversifier la flore et la faune, participer au cadre de vie de la commune, sensibiliser les citoyens à la biodiversité.

À Fontaine-le-Comte, c'est une parcelle de plus de 4000 m², intégrant le bassin d'orage, qui est à présent entretenue par pâturage ovin. Le troupeau, de 4 moutons, sera suivi et accompagné par Le Champ des possibles.

Le Champ des possibles propose une solution locale et écologique, favorable à la biodiversité pour l'entretien des espaces verts et des jardins. Créée en novembre 2019 par Maud Régnier, l'entreprise adhère aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et se situe à Poitiers.



POUR ALLER PLUS LOIN

www.lechampdespossibles.green

www.facebook.com/lechampdespossibles86

A SAVOIR

Pour informer les riverains du quartier concerné par le projet, l'équipe municipale a organisé, le 20 avril dernier, une réunion d'informations en présence, entre autres, de Maud REGNIER, de l'association Le Champ des Possibles. L'occasion d'un temps de questions / réponses convivial et apaisé.



PAROLES D'ÉLUE



« Toujours dans l'idée de faire de Fontaine-le-Comte une commune engagée et engageante sur le plan écologique, les élus de la commission cadre de vie, patrimoine et urbanisme ont travaillé à la mise en place d'un éco-pâturage sur le parc des Châtaigniers.

Quatre ovins sont devenus les résidents de ce lieu d'environ 4000 m² divisé en deux parties pour le bien-être des animaux et le respect des sols.

Pourquoi ce choix ?

Tout simplement parce que l'éco-pâturage s'inscrit dans une démarche écologique et que ses avantages sont multiples tant sur le plan écologique que social puisqu'il développe la biodiversité et préserve les écosystèmes présents.

Il participe également à la diminution de l'impact environnemental avec la fertilisation naturelle des sols, aucun produit phytosanitaire comme les pesticides, plus de nuisances sonores pour l'entretien de cet espace et surtout il permet de créer du lien social entre les Fontenois et la nature.

Nous avons choisi ce lieu pour sa situation géographique, près des écoles et de l'accueil de loisirs pour le côté éducatif (la tonte sera réalisée sur place et peut-être aurons-nous la chance d'avoir des naissances ?). C'est aussi un écrin de verdure au calme pour les animaux.

Ce travail a été mené en collaboration avec Maud Régnier du Champ des possibles mais également des riverains lors d'une réunion publique.

Une pancarte est installée sur l'enclos qui leur est dédié et nous invitons tous les promeneurs à respecter strictement les consignes données pour le bien-être de ses pensionnaires. »

Marie-Pierre MESSENT,
Adjointe cadre de vie, patrimoine bâti et non bâti, aménagement urbain

LA PAROLE AUX ASSOS'

Inscription sur
mon-rdv-dondesang

Don du sang

À la radio, à la télévision ou sur internet, l'EFS lance régulièrement des appels aux dons. Sans aucun doute, vous êtes nombreux à les avoir entendus comme le 16 Mars dernier à Fontaine-le-Comte où **plus de 80 donneurs** se sont présentés. C'est la plus forte fréquentation que nous ayons connue au niveau de l'association. Aussi nous vous félicitons et vous remercions pour votre générosité.



Cependant, pour soigner 1 million de patients chaque année, l'EFS a besoin de 10 000 dons par jour en France. L'engagement de chacun doit donc être permanent quelles que soient les circonstances : crise sanitaire, télétravail, manque de personnel, etc.

Aussi, même si la collecte du 14 Janvier à Croutelle n'a pas pu avoir lieu faute de personnel médical, la mobilisation des élus, de l'association et des donneurs a permis de programmer avec l'EFS une nouvelle collecte le **Mercredi 29 Juin 2022 à la salle des fêtes de Croutelle.**

Attention, cette nouvelle date est à moins de 8 semaines de la collecte précédente (le 16 mai à Ligugé), il ne sera donc pas possible de donner à ces 2 dates. En revanche, pas de limite pour les collectes suivantes le 7 Septembre à Fontaine-le-Comte et le 14 Novembre à Ligugé.

Pour toute question relative à l'organisation de ces collectes n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Contact : E.mail : adsb.crofoli@gmail.com - @CroFoLi - Tél. 06 81 91 13 81

DERNIÈRE MINUTE'

Infos voirie

De très nombreuses casses des canalisations d'eau (pluviales et assainissement) se sont succédé sur la rue de Basse Fontaine depuis plusieurs années. La municipalité a donc donné son accord à la Direction Eaux-Assainissement de Grand Poitiers afin de reprendre ces réseaux de façon pérenne. Les travaux débuteront dès cet été. Aussi, de nouveaux aménagements liés à la voirie afin d'améliorer la sécurité des circulations sur le secteur Basse/Haute Fontaine/Montsabert sont prévus.

Ces aménagements succéderont aux interventions sur les réseaux d'eau et devraient être finalisés pour 2023.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe majoritaire - L'Écoute, l'Action, pour Tous

Le 24 février 2022 marque le début de l'invasion russe en Ukraine. Les populations civiles sont toujours les premières victimes d'une guerre, et le conflit en Ukraine ne fait pas exception. En France, l'accueil des réfugiés s'est organisé.

A l'échelle locale, la solidarité se met également en place. La commune de Fontaine-le-Comte a attribué l'aide alimentaire aux familles ukrainiennes ; une subvention a été votée par l'équipe majoritaire au dernier conseil municipal à l'intention de fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) ; deux appartements du parc social ont été réquisitionnés par l'association caritative Audacia pour permettre l'insertion des ménages dans leur nouvel environnement.

N'oublions pas certains conflits moins médiatisés et continuons de faire preuve de solidarités.

Groupe des élus - Ensemble pour Fontaine

Nous ne pouvons qu'apprécier la plantation de haies sur différents points de la commune et le nouvel aménagement de la rue Jean Moulin, apportant plus de sécurité aux piétons et cyclistes. Nous avons fait le choix de voter en faveur du budget 2022. Bien que des emprunts arrivent à leur terme, nous restons tout de même vigilants sur la forte augmentation de l'endettement/hab. qui passe de 311€ à 550€ (20-21) soit près de 75% d'augmentation.

Des investissements sont programmés au groupe scolaire (changement de la chaudière et déplacement du local de stockage des pellets), le tout supporté financièrement par la commune. Nous souhaiterions vivement la participation de la commune de Croutelle au nombre d'élèves accueillis, soit 43 enfants.

Nous constatons l'engouement suscité par le nouveau skatepark. Attention aux enfants de moins de 8 ans qui y font du vélo pendant que d'autres "skatent". La disparition du toboggan derrière le cabinet dentaire qui n'est à ce jour, toujours pas remplacé.

L'AGENDA DES SORTIES

JUILLET

LE RELAIS POUR LA VIE SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUILLET COMPLEXE DES CHÂTAIGNIERS

Venez participer au 2^e Relais pour la Vie®, co-organisé par la Ligue contre le cancer de la Vienne et la ville de Fontaine-le-Comte. Nous vous attendons nombreux pour illustrer ensemble notre soutien aux personnes touchées, lors de cette manifestation sportive, solidaire et festive !

Inscrivez-vous en ligne via www.relaispouirlavie.net et participez à 24h de relais du samedi 2 juillet 15h au dimanche 3 juillet 15h, seul.e ou en équipe.

LE FEU D'ARTIFICE JEUDI 14 JUILLET - DÈS 21H30 ESPLANADE DES CITOYENS

Comme chaque année, la ville de Fontaine-le-Comte vous invite à son emblématique feu d'artifice à l'occasion de la Fête Nationale et le tout EN MUSIQUE ! Départ devant la Mairie pour la retraite aux flambeaux à 22h30 tapantes. Arrivée sur le site du Pré de l'Abbaye pour 23h, heure du tir du feu d'artifice.

AOÛT

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE LA VIENNE VENDREDI 26 AOÛT À PARTIR DE 18H - PRÉ DE L'ABBAYE

Cette année encore, pour une seconde édition, la ville de Fontaine-le-Comte accueillera le marché des producteurs de la Vienne. Rencontres, partages, découvertes et dégustations seront au rendez-vous. Et pour couronner le tout, un concert d'Audrey et les Faces B dès 20h30.

LES PRAIRIES ÉLECTRONIQUES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AOÛT PRÉ DE L'ABBAYE

Pour la première fois, la ville de Fontaine-le-Comte accueillera un festival de musique éco-responsable porté par Les Prairies Électroniques. En quelques années, le festival a atteint une notoriété dans la région et les festivaliers apprécient l'ambiance de fête et de détente qui y règne. Un bel espace de jeux convivial est prévu pour les enfants et les adultes. La buvette et la restauration rapide présentent des produits locaux, l'association favorise les circuits courts.

SEPTEMBRE

LES VIRADES DE L'ESPOIR 34^e édition SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Une belle soirée Tartines concerts, avec musique et restauration de qualité, *salle des Châtaigniers*.

La Virade du dimanche a eu lieu au *Village Loisirs, à l'OPEN5*.

" Vaincre la mucoviscidose " mène un combat important dans la lutte contre cette grave maladie génétique.

L'aide aux patients est diverse et l'association doit être présente dans de nombreux domaines.

Nous avons toujours et encore besoin de votre soutien.

Merci à vous, Fontenoises et Fontenois, de votre solidarité sans faille.

Contact : poitou-charentes@vaincrelamuco.org
www.virades.vaincrelamuco.org

PAROLES D'ÉLUE



« L'équipe municipale a dans ses projets d'organiser des temps festifs ouverts à tous, notamment durant la période estivale.

2021 a été le début de la mise en place de guinguettes et d'un marché de producteurs (en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Vienne).

Ces temps forts de convivialité ont connu une très belle fréquentation. Ils ont permis de découvrir des artistes et de déguster les produits de nos producteurs locaux.

Nous souhaitons pérenniser ces rendez-vous sur l'été et nous avons travaillé pour 2022 à la mise en place de plusieurs manifestations que vous pouvez retrouver dans cet agenda des sorties.

Nous vous attendons et espérons nombreux sur tous ces moments importants pour le lien social et la convivialité. À vos agendas ! »

Joëlle LAROCHE,

Adjointe à la culture, vie associative et communication



Mairie de Fontaine-le-Comte
Esplanade des Citoyens
86240 Fontaine-le-Comte

Tél. 05 49 62 67 05
contact@fontaine-le-comte.fr
www.fontaine-le-comte.fr



Ville de
**FONTAINE
LE COMTE**